

A.

Comme je n'ay jamais reçu les  
témoinages de la grace de Sa  
M<sup>te</sup>. le Roy, qu'avec la plus pro-  
fonde soumission du monde; Je  
reconnois particulièrement d'un  
respect le plus humble la bonté,  
qu'elle a eue, en me donnant une  
nouvelle assurance, touchant  
la somme, que je Luy ay prêtée,  
et en se déclarant avec tant  
de grace pour moy et pour le  
pays de Furlande par M<sup>re</sup> le  
Vice Chancelier de la Feu-  
ronne.

B.

Ainsi je ne souhaite rien avec  
plus de passion, que de pouvoir  
rendre à Sa dite M<sup>te</sup>. Les marques  
du zèle et de la fidélité inviola-  
ble, que j'ay toujours pour son  
service, La suppliant tres hum-  
blement, de vouloir croire, que  
je ne résisteray jamais de sa-  
crifier et ma personne et mon  
bien pour ses Intérêts, pourveu-



qu'Elle veuille me faire la grace  
de definir, en quelle maniere je  
puisse être capable de la servir  
utilement.

3.  
La M<sup>te</sup>. ayant une connoissance  
ce tres exacte de l'état, ou je me  
trouve, je crois superflu, de  
vouloir faire souvenir des tres  
humbles remontrances, que je luy  
en ay fait faire de temps en temps,  
avec toutes sortes de respect et  
de soumission. Je me promets  
neantmoins de la Grace de  
M<sup>te</sup>. qu'Elle aura la bonté de  
reflecter selon sa Generosité  
naturelle, et en cas qu'il luy  
plaise, de me continuer l'honneur  
de ses services, et de me garantir  
aussy contre les persecutions  
des Suedois, qui ne prennent d'  
tres pretextes, que celuy cy, pour  
affliger et moy, et ma pauvre  
Patrie. Et ainsi que j'espere, que  
La M<sup>te</sup> aura la grace de me



ner ses assurances du dommage,  
 que j'ay eü, et que m'attireront  
 ses services, et de vouloir ja-  
 mais abandonner ma Personne,  
 comme aussi en cas qu'il se fust  
 quelque traité de paix de m'y  
 vouloir comprendre aussi bien,  
 que les intérêts du pays.

4.  
 Pour pouvoir suivre Sa M<sup>te</sup> en  
 campagne, il me faudra de l'ar-  
 gent pour me mettre dans l'é-  
 quipage nécessaire; A euy  
 ne voyant d'autre moyen, que  
 la somme, que j'ay auprès de  
 Sa M<sup>te</sup>. Elle me feroit un effet  
 tres singulier de Sa Grace, en  
 me faisant payer, quelque  
 argent a raison du dit capital,  
 ou en me permettant, que je puis-  
 se emprunter autant qu'il m'en  
 faut sur l'hypothèque, qu'Elle a  
 eu la bonté de m'assigner en Saxe.

5.  
 Mais si Sa M<sup>te</sup> ne me croit pas ca.



pable de La pouvoir servir avec  
 liberté. Je La supplie avec tout  
 le respect imaginable, de trouver  
 bon, que je songe pour la sûreté  
 de ma personne, et que <sup>je</sup> continue  
 d'employer mes soins pour le so-  
 lagement de la pauvre province  
 de Furlande, qui soupire enco-  
 re sous le fardeau de contribu-  
 tions continuelles. Suppliant Sa  
 M<sup>te</sup>. avec toute la soumission,  
 je dois, de vouloir croire, que je  
 n'entreprendray jamais rien, qui  
 puisse être contre les Intérêts de  
 personne sacrée de Sa M<sup>te</sup> et la  
 République, n'ayant de desir pa-  
 passionné, que celui de témoigner  
 par toutes les actions de ma vie,  
 je garderay toujours inviolable-  
 ment la fidélité, avec laquelle je suis  
 attaché à la Couronne de Pologne  
 comme bon et fidèle Vassal.

Ferdinand. Duc de Carle